



Pamiers, jeudi 19 septembre 2019

PV N°1 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 17 septembre 2019

District Ariège foot

ORDRE DU JOUR

- **A partir de 18h 40 : Accueil et émargement des clubs.**
- **Ouverture d'AG EXTRAORDINAIRE 19h30**
- **Appel des délégués**
- **Allocution de Jean Pierre MASSE, Président du District de l'Ariège**
- **Présentation des règlements généraux jeunes inter district 09/11.**
- **Présentation des championnats d'U13 à U19 inter district.**
- **Vote**

Gérard Gonzalez annonce la présence de 72 délégués sur 92 inscrits.

De ce fait l'assemblée générale extraordinaire peut avoir lieu.

Jean Pierre Masse Président du district ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19H35.

Il remercie la présence de Claude Lacour : Président du district de l'Aude, Cédric Roques : PPF et Jean Luc Grillé : Président de la commission des jeunes.

Après une longue absence due à des problèmes personnels et de santé, je suis très heureux de vous retrouver ce soir.

Cette assemblée a pour but de regarder avec vous et de valider les règlements généraux sur le fonctionnement inter district 09/11.

Ceci a été adopté en assemblée générale de l'Aude la semaine dernière.

Je laisserai à Gérard Gonzalez la présentation de ces règlements et Cédric Roques et David Béret auront en charge la présentation inter district U13 à U19.

Avant de donner la parole à Gérard Gonzalez, je souhaite vous informer que suite à la démission de notre trésorier Marc Guichou, à ma demande, Gérard Gonzalez a organisé un comité directeur en date du 11/09/2019 pour élire Mr Joël Deleau qui aura en charge la trésorerie générale jusqu'à la mise en place de la nouvelle mandature.

Gérard Gonzalez, vice-président délégué et secrétaire général prend la parole :



Chaque club a reçu dans la boîte mail officielle les règlements inter district.

Le montage de ces règlements a été effectué par un groupe de travail Aude et Ariège et nous nous sommes retrouvés à la fin du mois d'août à Carcassonne pour élaborer au travers de ces travaux le règlement que vous avez les uns et les autres reçus.

Pour l'Ariège j'étais accompagné d'Andrée Bressolles et de David Béret.

Y a-t'il des questions au travers des écrits que vous avez reçu ?

Aucune question des clubs.

Pour ma part il y a eu une coquille qui s'est glissée lors de l'élaboration de ce règlement notamment une phrase qui n'est pas finie à l'article « 10 équipes ex- aequo (1) ».

Il faut lire :

« En cas d'égalités de points pour l'une quelconque des places il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex aequo. En cas de nouvelles égalités, les équipes sont départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun que sur l'ensemble des rencontres jouées entre elles »

Vous recevrez le règlement avec la phrase complétée dans vos boîtes mail.

Chaque année nous regarderons et améliorerons ce règlement.

La parole est donnée à Cédric Roque et David Béret qui présentent les championnats inter district 09/11.

1^{ère} phase départementale et 2^{ème} phase inter district.

Cédric Roque présente un power point.



DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL

AG Extraordinaire du
17/09/2019



Règlement Interdistrict Aude- Ariège



- Catégories concernées
 - U19
 - U17
 - U15
 - U13



Règlement Interdistrict Aude- Ariège



- Principes de bases
 - 1^{ère} phase départementale qualificative
 - 2^{ème} phase:
 - Départemental 1 : interdistrict entre clubs audois et ariègeois
 - Départemental 2 : compétition départementale
- Exception : Catégorie U19

19/09/2019

DISTRICT DE L'ARIEGE DE
FOOTBALL

3



Catégorie U19



Championnat interdistrict
clubs audois et ariègeois
En matchs aller-retour

19/09/2019

DISTRICT DE L'ARIEGE DE
FOOTBALL

4





Catégories U15 et U17 Saison 2019/2020



- 1^{ère} phase qualificative :
 - Organisation par les districts
 - De septembre à novembre
- 2^{ème} phase interdistrict (Départementale 1) :
 - 8 équipes (prorata du nombre total engagés)
 - De novembre à juin (matches aller-retour)
 - Montées au niveau régional (U16 ou U18) au classement sportif (quelque soit le district d'appartenance)
- clubs non-qualifiés (Départementale 2) :
 - Poules départementales

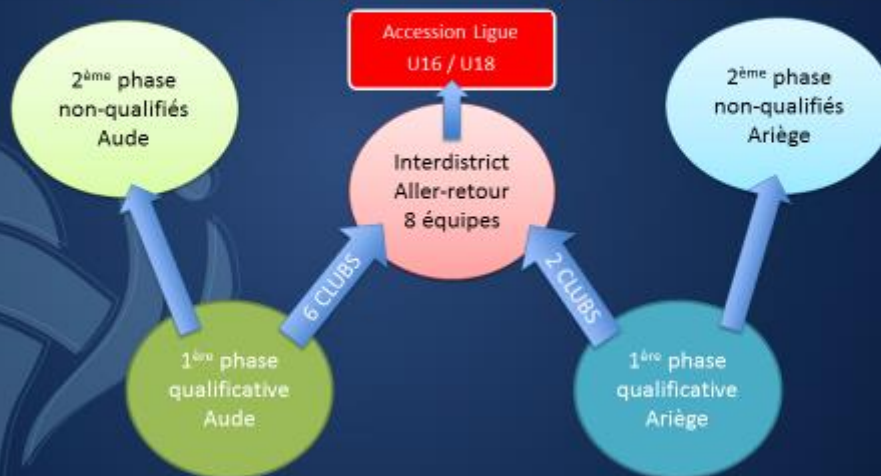
19/09/2019

DISTRICT DE L'ARIEGE DE
FOOTBALL

5



Catégories U15 et U17 Saison 2019/2020



19/09/2019

DISTRICT DE L'ARIEGE DE
FOOTBALL

6





Gérard Gonzalez annonce le vote à tous les délégués présents.

Chaque club a reçu une enveloppe comprenant 3 bulletins : 1 bleu : oui, 1 rose : non et 1 blanc : abstention.

Chaque club se présentera devant l'urne tenue par l'équipe du district. Une feuille d'émargement sera présente pour voter.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Le dépouillement est fait en présence d'un représentant du club de Montaut et de Spam et de Mme Andrée Bressolles et Amélia Kostmann.

Le résultat du vote est remis à Jean Pierre Masse et demande au secrétaire général d'en faire lecture.

Inscrits : 92

Exprimés : 72

Le oui : 68

Le blanc : 4

Non : 0

De ce fait, les règlements généraux inter district championnat jeunes seront adoptés.

Pour information, un PV accompagné du règlement du résultat du vote de l'émargement sera remis à la ligue de football d'Occitanie pour validation.

Jean Pierre Masse remercie les clubs, l'équipe technique et le comité directeur pour le travail effectué.

Il est 20H30, l'assemblée générale extraordinaire se clôture.

Rédactrice : Florence Melet



GONZALEZ GERARD

Vice-Président Délégué/ Secrétaire Général DAF

Tel : 0648916199/0561601095

secretariat@ariegefoot.fff.fr